

# LE CONFÉDÉRÉ

ORGANE DES LIBÉRAUX-RADICAUX VALAISANS  
PARAISANT A MARTIGNY

## PRIX D'ABONNEMENT :

SUISSE : Un an . . . . . fr. 8.—  
Avec „Bulletin officiel“ . . . . . fr. 12.50  
COMPTES DE CHÈQUES POSTAUX 11 c 50  
Joindre 20 ct. en timbres poste à toute demande de changement d'adresse.

ETRANGER : Un an . . . . . fr. 16.—  
Avec „Bulletin officiel“ . . . . . fr. 21.—  
(Expédition une fois par semaine ensemble)

## TÉLÉPHONES :

RÉDACTION . . . . . 61.031  
ABONNEMENTS ET SECRÉTARIAT  
DU PARTI . . . . . 61.303  
ANNONCES . . . . . 61.252  
A MARTIGNY

ANNONCES (le mm. ligne ou son espace) CANTON : 8 ct. ; SUISSE : 10 ct. ; ETRANGER : 10 ct.  
RÉCLAMES (le mm. ligne 2 colonnes/81 mm.) CANTON : 20 ct. ; SUISSE : 30 ct. ; ETRANGER : 30 ct.

AVIS MORTUAIRES  
(2 colonnes) : 20 ct.



Compte de Chèques postaux  
11 c 500

Régie des Annonces : ORELL FUSSELLI-ANNONCES, Martigny, Avenue de la Gare, et succursales dans toutes les principales villes suisses.

## Lettre de Berne

### Le contrôle des prix

(De notre correspondant particulier)

Heureusement pour notre pays, et comme preuve nouvelle, s'il en fallait, du bon sens, du calme, du sang-froid de notre peuple, la nouvelle de la dévaluation a été accueillie sans secousse ni panique. Certains parlementaires ne furent-ils pas parmi ceux qui, appelés à guider le peuple et à l'enseigner, lui donnèrent précisément le mauvais exemple ? Mais trêve de considérations rétrospectives superflues.

Au lendemain de la décision gouvernementale, M. le conseiller fédéral Meyer tint à éclairer la presse de la ville fédérale sur les conséquences économiques et financières qu'il était permis d'enviesager. Le chef du Département des finances a fait alors des déclarations d'autant plus lourdes de valeur psychologique qu'il avait été parmi les derniers à se ranger à la fatale décision. Sa conversion ultérieure a d'autant plus de poids et révèle, une fois de plus, dans toute l'acceptation du mot, un homme de « bonne foi ». Les lecteurs du *Confédéré* ont déjà eu l'occasion de lire à quelles conclusions optimistes — toutes parfaitement logiques — était parvenu le Président de la Confédération.

En vue de renseigner également le large public sur la question à vrai dire capitale des prix et de leur contrôle officiel par les soins du pouvoir fédéral, M. le conseiller fédéral Obrecht vient aussi de convoquer la presse pour la mettre exactement au courant des mesures prises. Son exposé a aussi été suivi avec l'intérêt que l'on devine.

Le chef du Département de l'économie publique a commencé par constater, avec la plus légitime satisfaction, que le public suisse, bien qu'ayant témoigné de quelque nervosité dans les débats — nervosité qui se traduit par des achats massifs dans les magasins d'alimentation et de l'habillement surtout — ne tarda pas à recouvrer tout son sang-froid, contribuant ainsi, par sa sagesse, au prompt retour à un état normal du marché. Toutefois, qui dit gros achats, dit mouvement commercial accentué et reprise des affaires. Cette reprise, même transitoire, n'a pas manqué d'exercer une influence salutaire sur notre production nationale.

Il fallait malgré tout intervenir, avec tous les moyens de contrainte dont dispose l'Etat, pour empêcher une hausse immédiate illicite et anormale des prix et c'est ainsi que fut constitué le service de contrôle dont nous parlons. Sans doute, la tâche est grandement facilitée du fait que pour les denrées de première nécessité : pain, farine, huiles, fromages, pâtes alimentaires, avoine, orge, etc., toute hausse, même artificielle, a été prévenue, tant au moyen d'une allocation de 8 millions, que grâce à des réductions de droits d'entrée. S'agissant de la viande et des produits laitiers indigènes, il ne pouvait être question de relever les prix, les frais de production restant les mêmes.

Malgré tout, une hausse du prix des marchandises importées ne pouvait être empêchée et c'est dans ce domaine que doit intervenir le contrôle fédéral, en vue de prévenir et de réprimer les abus. On a distingué trois catégories, suivant que la marchandise avait été payée au prix d'avant la dévaluation, ou acquise dans des pays qui ont dévalué en même temps que nous, ou payée plus cher du fait même de la dévaluation. Cette dernière marchandise doit subir licitement une augmentation correspondante des prix de vente au détail et le public doit en être dûment averti. On pense procéder sous forme d'affichage des denrées soumises à une hausse. Un contrôle pourrait être ainsi facilement exercé de la part des autorités locales de police. Le service fédéral de contrôle veillera avant tout à ce que la marge de hausse ne soit pas exagérée et disproportionnée avec l'élévation du coût de la marchandise. En cas d'abus, l'autorité de contrôle doit intervenir immédiatement. Des mesures spéciales sont envisagées en ce qui concerne la constitution des stocks d'avant dévaluation. Des ententes amiables devront intervenir sous l'égide conciliatrice du Département de l'économie.

En bref, on doit constater avec satisfaction que la décision de dévaluer n'a pas provoqué, sur notre marché intérieur, ce remou général qui n'aurait pas manqué de susciter une véritable panique. Tout s'est déroulé normalement, ainsi qu'il convient à un peuple logique et raisonnable. Mais s'il faut s'attendre à ce que le service de contrôle fédéral reçoive un déluge littéral de lettres, de mémoires et de réclamations, on peut être assuré que toute cette paperasse accusatrice sera « liquidée »

## Sur le plateau de Crans

### La première école de recrues de tirs contre avions au travail

Notre correspondant de Sion nous écrit :

Il y a d'abord, dans le matin brumeux et froid, la montée au-dessus de Sierre, et le fracas du moteur au long du chemin découvert. La motocyclette a l'élan d'un animal vigoureux et il semble, au premier instant, que le départ de la cité soit un arachement, tant est brutal l'effort de la machine.

Mais bientôt, d'un virage à l'autre, apparaît plus lointain le tournoyant paysage et c'est alors que, morceau par morceau, surgit un nouvel horizon. La plaine embrumée, insensiblement se colore, et, tandis que s'efface le léger rideau vaporeux, le pays de force et de soleil concède au pays du rêve et de féerie et tout entier il s'affirme avec un fleuve endormi et sur le haut rempart de montagnes.

Puis, c'est Montana et le plateau de Crans avec ses champs vallonnés dont le vert est doux au regard. On monte encore et tout à coup, le terrain s'abaisse : on découvre à la fois le Valais du Rhône avec son paisible enchaînement de routes et de vergers, et le Valais des neiges tout de puissance et de rudesse.

Il est là, dans ses vivants contrastes, si vrai dans son total dépouillement, si présent au cœur qui le chérit, si rude et cependant si tendre en ce jour d'attente et de paix que les soldats n'auront jamais mieux compris le grand devoir de le défendre.

## La batterie

Trois canons sont dressés vers le ciel, sur le replat de la crête et, à la moindre alerte, on les verra s'animer, chercher leur proie à travers l'espace et la suivre impitoyablement d'un mouvement patient, puis s'ébranler d'une brusque détente au moment où l'obus foudroyant trouera l'air.

On dirait que le génie humain a fait de ce matériel de mort des choses qui ont leur vie à elles, tant le mécanisme en est sensible et délicat.

Autour du poste de commandement, légèrement en retrait, des instruments de précision permettent de calculer instantanément la hauteur de l'avion, sa position exacte et sa vitesse, comme aussi de déterminer l'influence des courants atmosphériques.

Le poste est en relation avec les trois pièces et les servants n'ont qu'à diriger le canon suivant les indications que deux cadrans révèlent, à charger et à tirer.

Les calculs sont transmis automatiquement et sur son axe pivotant, le canon se meut avec rapidité.

Nous n'avons pas la prétention de faire un exposé technique de ces merveilles, mais simplement de les situer.

M. le colonel von Schmid dirige cette première école de tirs contre avion qui comprend 86 hommes, dont l'esprit de discipline et de décision est déjà manifeste.

Il s'agit de tirer sur une banderole de toile jaune, de huit mètres de longueur sur deux de largeur et qu'un avion remorque au moyen d'un câble d'acier de 1500 mètres de longueur.

La cible, maintenue par un poids, demeure horizontale.

Le champ de tir est compris dans un espace de six kilomètres environ, devant le mont la Chau, mais la zone dangereuse est beaucoup plus vaste et le commandant d'école a pris des précautions rigoureuses pour éviter tout accident.

L'avion dont le port d'attache est à l'aérodrome de Sion vole à une vitesse de 150 km. à l'heure et à l'altitude de 4000 mètres.

On conçoit dès lors les difficultés du problème et le nombre et la variété des facteurs dont il faut tenir compte.

Quant au rayon d'éclatement d'un schrapnell il est de 300 mètres environ, si bien qu'il n'est pas nécessaire d'arriver directement sur la cible pour l'atteindre.

La banderole est maintenue sous l'avion dans un « panier » qu'on ouvre à volonté depuis l'appareil, après quoi l'on dévide ensuite le câble sur un « tambour »

Quand les soldats auront plus d'expérience et

avec tout le soin et toute la conscience désirables, la première préoccupation de Berne étant d'avoir l'œil ouvert et de réprimer tous les abus. C'est ainsi que nous aurons pu traverser une période qui, ailleurs, aurait pu être lourde de conséquences mauvaises. Encore un bon point, un point rose pour la démocratie helvétique !

de sûreté l'on réduira la longueur du câble à un kilomètre.

Si le tir mettait l'aviateur en danger, il en avvertirait la batterie en lâchant une fusée rouge.

## Le coût d'une batterie

La batterie, en réalité, comprend quatre canons et non pas trois comme à Montana, l'un retournant à Thoune pour des essais. Elle coûte, avec le matériel complet, un million de francs.

Il peut être intéressant d'apporter à ces chiffres d'autres précisions.

Un seul canon pèse 3 1/2 tonnes.

Un obus parcourt 805 mètres à la seconde.

Une pièce peut tirer 20 coups à la minute.

La batterie a été achetée en Angleterre et ces engins qui ont fait leur preuve ailleurs que chez nous sont le dernier cri de la science.

Pendant les tirs d'essais, l'avion est en rapport constant avec la batterie, par l'appareil de radiotéléphonie et de là-haut un observateur dit l'efficacité des coups.

Les résultats, ainsi que nous avons pu le constater, s'améliorent rapidement au fur et à mesure que les soldats sont plus maîtres de leurs nerfs et que les travaux de repérage se font plus pressants.

De fanions plantés dans le sol délimitent le champ de tir et les canons ne sont pas braqués au delà.

## Un exercice

L'aviateur 1er Lt de Cocatrix vient de quitter Sion. La troupe est au repos. L'on perçoit le ronflement lointain de l'avion et très haut on le voit qui parcourt un long circuit circulaire.

L'alarme est donnée et chacun regagne en courant son poste.

La banderole apparaît au sortir d'un nuage. Un soldat placé à côté du colonel von Schmid élève un fanion blanc. Le chef donne un coup de sifflet prolongé, le fanion s'abaisse et les trois canons sont secoués par la déflagration ; leurs obus ont déchiré l'espace, dans une détonation brutale.

Et alors, il y a ceci de curieux : une seconde, deux, trois, quatre se passent et c'est après un long moment qui paraît bien plus long que les obus éclatent. Cela fait sur le bleu du firmament trois petites taches noires.

L'une a surgi tout près de la cible, et maintenant il n'y a plus dans l'azur que trois nuages légers qui se dissipent.

Dix secondes ou douze se sont écoulées depuis le coup de feu initial et c'est seulement maintenant qu'on en entend l'écho se répercuter au fond de la vallée.

Trois coups détachés, bien distincts, ébranlent l'atmosphère et soudain avec une vitesse semblable à celle du vent, le tonnerre descend de la montagne envahit la vallée et s'amplifiant démesurément il semble avec ses rebondissement imprévus peupler l'immensité.

Le bruit roule de cime en cime et se perd dans un confus grondement.

Plusieurs fois l'avion passera ainsi devant la batterie, à 4000 mètres d'altitude et pendant son court trajet de six kilomètres, trois coups seront tirés par chacun des trois canons.

Il y a entre le colonel von Schmid, commandant d'école et le 1er Lt. de Cocatrix, plus qu'un accord entre supérieur et subordonné, mais une collaboration véritable et qui déjà permet d'espérer le succès de ces exercices.

Il s'agit d'une adaptation des soldats à ces moyens nouveaux de protection et cette adaptation ne peut s'effectuer du jour au lendemain, étant donné la complexité du problème et ses nombreux aspects. Cependant la première école de recrues de tirs contre avions accompli, dès maintenant, un travail efficace, intelligent, précis et ses progrès sont constants.

## Des moustiques qui sont expédiés de Hongrie au Canada.

Depuis deux ans, la Hongrie exporte au Canada des millions de moustiques d'une espèce connue sous le nom scientifique de « *Sophirus rufus* ». L'an dernier, quinze millions de ces moustiques, qui sont utilisés pour la destruction de certaines larves très nuisibles à l'agriculture, ont été expédiés de Budapest au Canada.

Voilà certes une façon très originale de se débarrasser de ce que l'on considère généralement comme un fléau tout en faisant rentrer dans ses caisses un argent pour le moins inattendu.

A quand la vente des rats, des araignées, des guêpes ?

## Adaptation à la dévaluation

Les mesures que le Conseil fédéral a prises pour lutter contre le renchérissement du coût de la vie ont eu jusqu'à présent ce que l'on appelle « une fort bonne presse ». Les couches sociales les plus variées ont compris la nécessité d'accepter certaines conditions nouvelles pour que l'opération de la dévaluation de notre franc n'ait pas de conséquences trop graves, ni pour le consommateur ni pour notre industrie d'exportations. On est généralement bien convaincu qu'une période plus favorable à nos exportations va s'ouvrir maintenant, et qu'une animation plus accentuée du commerce extérieur ne tardera bientôt plus. La presse économique internationale défend le point de vue que, lorsque l'assimilation monétaire aura été réalisée, il en résultera une détente générale des conditions du commerce mondial, et que les tendances à l'autarchie des nations pourront disparaître peu à peu. Si ces prévisions se réalisent, notre pays ne tardera pas à bénéficier, lui aussi, d'un allègement certain de son économie.

Malgré ces perspectives réjouissantes, on doit bien se pénétrer, chez nous, de la conviction que la voie qui s'ouvre à notre économie nationale reste encore difficile à suivre. Le parti radical-démocratique suisse a eu le grand mérite de prendre immédiatement position en face de la nouvelle situation créée par la dévaluation du franc suisse. La résolution publiée par le parti radical a éveillé beaucoup d'écho dans le pays. En outre, on peut déclarer maintenant que si les mesures prises sont exécutées strictement et impitoyablement, le coût même de nos produits indigènes ne subira guère d'augmentation.

La question relative aux prix des marchandises achetées à l'étranger donnera lieu à de plus grosses difficultés, et l'on se trouve ici en face de certains problèmes qui n'ont pas encore été résolus. Le Département fédéral de l'Economie publique tiendra compte surtout des avis de nos spécialistes en importations, et il prendra toutes les mesures propres à empêcher un accroissement exagéré de nos achats de matières premières. C'est dans ce domaine que l'on peut surtout compter sur le rétablissement des droits de l'initiative privée. L'expérience a prouvé, en effet, que le libre jeu des forces économiques a pour résultat certain de faire diminuer les prix, car la concurrence a soin d'empêcher que les bénéfices réalisés ne soient trop élevés.

La dévaluation rend nécessaire, d'autre part, une révision méticuleuse des budgets établis antérieurement, et elle éclaire de façon toute nouvelle le problème financier qui se posait à la Confédération. Il est certain déjà qu'une grande détente s'est produite à nouveau aux institutions publiques dans de beaucoup plus fortes proportions. Cette plus grande liquidité du capital et les facilités qui en résultent pour le crédit public ne doivent toutefois pas conduire à consolider par voie d'emprunt les dettes à court terme, mais au contraire à en restreindre la charge par des moyens énergiques. C'est de la sorte surtout que notre capacité de concurrence pourra se rétablir le plus rapidement sur le marché international, et cela pour notre plus grand bien.

## Via Vita et l'avant-projet de partage du trafic du département fédéral des postes et chemins de fer

Une séance des associations constituant la Via Vita a eu lieu à Berne pour examiner l'avant-projet de l'arrêté fédéral concernant le transport des voyageurs et des marchandises au moyen de véhicules automobiles et instituant un impôt fédéral sur les transports.

Après un examen détaillé de l'avant-projet officiel les représentants des associations décideront d'établir en commun un contre-projet basé sur les nécessités de notre économie nationale.

Les organes directeurs de Via Vita poursuivront les travaux qu'ils avaient déjà entrepris dans ce sens.

## A nos lecteurs

Lire à l'intérieur l'article de M. le conseiller national Crittin sur la succession du Dr Métry.

# Succession de M. Métry

Homme indépendant et de courage s'il en fut, travailleur infatigable, vaillant lutteur, le Dr Métry laisse aux Chambres fédérales le souvenir d'un collègue d'une grande amabilité et d'un dévouement désintéressé à la chose publique. En Valais, à part les « éminents » qui, dans son parti, supportaient très mal son vif besoin d'impartialité et de droiture, le conseiller national Métry était entouré de considération et de sympathie. Aussi bien, son remplacement difficile en soi, se compliquait de toutes sortes de petits à-côtés qu'un parti qui ne poursuit que le bien du pays ne devrait pas connaître.

Et de cela notre canton en souffre. Tout d'abord, pour des motifs qui semblent avant tout personnels au parti conservateur, le Gouvernement va être privé de l'un de ses membres les plus actifs et intelligents. Nous le disons sans souci de flatter la vanité de M. Escher. Dans des circonstances difficiles, il avait assumé la direction de nos finances cantonales en fort mauvais état. Sa politique financière avait reçu presque constamment l'adhésion du Grand Conseil. C'est à partir de maintenant qu'il aurait pu réellement accomplir l'œuvre de redressement, à supposer, bien entendu, qu'il y mit du courage et de la ténacité.

Ce départ est donc regrettable et par surcroît il nous surprend, car le devoir d'un homme d'Etat est de demeurer jusqu'au bout à la tâche acceptée de plein gré, si dure soit-elle, dussent ses convenances personnelles en souffrir. Après les abandons, à courts intervalles, du poste de président de la commission des finances par MM. G. de Kalbermatten, Mce de Torrenté et B. de Lavallaz, la retraite du chef actuel du Département des finances n'est pas sans susciter de l'inquiétude.

Par ailleurs, il est inadmissible que le Gouvernement et la majorité conservatrice aient laissé la députation valaisanne au Conseil national amputée d'un membre durant toute la dernière session. A peine de nuire à notre canton, ils se devaient de pourvoir immédiatement à la vacance qui s'est produite au mois d'août déjà. Le bon sens l'indiquait et la loi l'exigeait.

Or, il n'est pas certain qu'une solution soit apportée pour la session de décembre. Et dans ce cas, par suite de l'accession de M. Troillet, à la présidence, les conseillers nationaux valaisans ne seraient plus qu'un nombre de 4 dans les discussions et les votations!

Les mauvaises langues diront que jamais le canton ne fut ainsi mieux représenté. Cette anomalie, simplement parce qu'il est de l'intérêt du parti conservateur de faire de M. Escher, contrairement à la loi, à la fois un conseiller national qui répond aux vœux d'un certain nombre et un conseiller d'Etat dont le départ du Gouvernement nuira à tout le canton.

Sans manquer de déférence à ce grand parti, il rappelle l'âne de Buridan qui s'est trouvé entre le seuil d'eau et le picotin d'avoine.

Mais, sait-on qu'à persister dans la procédure suivie jusqu'à maintenant pour donner un successeur au regretté Dr Métry, le Conseil d'Etat affiche un affligeant mépris de ses devoirs? En vertu de la loi et de l'ordonnance fédérales, il avait l'obligation, nous le répétons, de pourvoir immédiatement à la vacance du mois d'août à ce jour; il n'a rien fait.

Pis encore. Il apparaît qu'en l'occurrence c'est lui qui devait convoquer une réunion des signataires de la liste sur laquelle figurait M. Métry et les inviter à présenter une proposition. Le pays vient d'être informé que cette réunion a eu lieu, mais sur la convocation, semble-t-il, de M. Evéquo, le parrain de ladite liste. Sans doute, ce n'est pas la première fois que celui-ci se donne comme Mentor du Gouvernement! Mais jamais encore on n'avait assisté à une pareille abdication de notre Conseil d'Etat; et ajoutons... à un tel irrespect de la loi. Cela est d'autant plus regrettable que nous vivons une époque de trouble, d'incohérence où tout bon citoyen se doit de concourir au maintien de la légalité et de l'ordre. Comment parler d'ordre si les lois sont violées par ceux-là mêmes qui ont pour mission d'en assurer l'exécution?

Notre Gouvernement a pu impunément retarder scandaleusement la nomination d'un préfet ou d'un sous-préfet, d'un officier d'état civil, etc. Soit. Mais qu'il prenne garde. La comédie ne pourra se renouveler à propos d'un magistrat fédéral. Au risque d'être l'objet de leurs calomnies, un membre du Conseil national pourrait bien user du droit d'interpeller le Conseil fédéral.

**Noces d'or.** — Samedi matin, à l'église Ste-Croix, à Carouge-Genève, a été célébrée une messe commémorative à l'occasion du 50e anniversaire du mariage de M. et Mme Saillen, demeurant à Carouge. Ils se sont mariés à Sion le 26 octobre 1886. Nés tous deux à Sion, M. Louis Saillen le 2 novembre 1865, et Mme Rose-Marie Saillen, née Dubuis, le 26 novembre 1866, ils se sont établis à Genève en 1913. Jusqu'alors M. Saillen avait travaillé à Sion comme camionneur. A Genève il continua sa profession, qu'il exerce d'ailleurs toujours. Le couple a eu 18 enfants, dont 9 sont vivants, six filles et trois garçons, tous mariés. 21 petits-enfants se partagent l'affection du grand-père et de la grand-mère.

M. et Mme Saillen, qui supportent vaillamment leur âge, ont fêté dimanche 25 octobre, dans le cercle de leur famille, le jubilé de leur union.

**Sierre.** — Le secrétaire du parti sera à la disposition des électeurs de Sierre et environs, mercredi prochain, 28 octobre, Buffet de la Gare, de 16 à 18 heures.

# Les manifestations de Sion

La ville de Sion a connu hier une grande animation, mais, disons-le, moins que nous l'avions pensé.

## A l'« Union nationale »

Les membres de ce parti se sont réunis sur la Place du Midi; une cinquantaine de membres de la section de Genève et leur clique de clairons entouraient le « chef » Géo Oltramare, qui paraissait fort déçu de se trouver en présence de 250 adeptes, et une centaine de curieux.

Nous ne voulons pas reprendre en détail les discours prononcés; à part celui d'Oltramare, ce fut piteux; M. l'ingénieur Desfayes, qui présidait, monta le premier à la tribune: il se montra d'une violence inouïe; pour lui, le Conseil fédéral, les Chambres fédérales sont la cause de tous les maux; et quand il proposa de passer à l'action en chassant tous ces pourris à coup de crosse, l'opinion était faite.

M. Rey, rédacteur du *Courier du Valais*, montra qu'il maniait la parole comme la plume! Lui aussi souhaita la mort des « parasites bernois ». Lui aussi préconisa l'action directe.

Il s'était fait fort de démontrer comment on peut en une heure se débarrasser de l'impôt sur les vins; on attendait avec impatience l'explication de ses moyens. Les voici: mettre dans chaque localité un chef chargé d'organiser la résistance passive, de préconiser le refus de payer et d'empêcher le fisc de faire ses enquêtes!

Encore un qui veut rester en marge de la légalité. Et quand il lut une déclaration adressée au Conseil fédéral au nom des 3000 citoyens réunis sur la Place du Midi, ce fut une douce hilarité; il ne s'était trompé que d'un zéro!

L'ingénieur Chapuisat fit le procès du projet d'arrêté fédéral réglementant les transports; la plupart de ses arguments sont connus, mais ils ont au moins la qualité d'être sensés.

On entendit encore le « fuhrrer » vaudois Favre qui fut long comme un jour sans pain, et enfin Géo soi-même.

Un cortège se forma et parcourut Sion, suivi d'une quarantaine de véhicules, marquant leur opposition à l'arrêté fédéral à grands coups de klaxon.

## La manifestation des J. T.

### Impressions d'un assistant

Les « Jeunes Travailleurs » avaient organisé hier dimanche, sur la Planta, à Sion, une manifestation publique à grand orchestre. Il y avait là proche de cent cinquante J. T. dont une trentaine en chemise verte — *camicie verte* — et beaucoup de curieux et de curieuses de tout acabit.

Nous avons entendu 5 discours dont nous ne voulons pas dire grand mal. Deux jeunes, MM. Jacquot et Gaspoz, se sont attachés à définir le but et le programme des J. T. et à démontrer que la société actuelle est mal organisée et qu'il faut la remplacer par un régime corporatiste et d'autorité.

Puis l'inévitable abbé Savoy est venu pour la cinq centième fois exposer sur un ton vibrant les théories qui lui sont chères: guerre au capitalisme, guerre au libéralisme économique, guerre au bolchévisme et aux Sans-Dieu! Que d'onction et de charité chrétienne chez cet apôtre du nouvel évangile!

Il appartenait à M. Berra de faire entendre la note démagogique et il le fit à merveille. Dans un exposé décousu à souhait, il fit le procès de la démocratie, du parlementarisme, du capitalisme, du socialisme et de moult autres choses. On sent chez cet exalté un manque d'assiette et d'équilibre.

Enfin le clou de la journée, ce fut le discours du chef des paysans français Henri Dorgères, candidat malheureux aux dernières élections parlementaires. Il faut reconnaître qu'il a su se tailler un joli succès.

Par des mots à l'emporte-pièce, des attaques virulentes contre les autorités, en des termes qui n'avaient rien de parlementaire et ne sentaient pas l'académie, il a voué aux gémonies le gouvernement et les Chambres. Veut-on un échantillon de sa prose? Voici: « La plus sale de vos étalles est encore plus propre que le Palais-Bourbon! »

En somme Dorgères a joué à Sion le même rôle que Nicole à Evian: dénigrer sa patrie! c'est là ce que nous avons surtout retenu de sa longue harangue.

\*\*\*

En même temps que celle de la Planta se tenait à la Place du Midi une assemblée des partisans de l'« Union nationale », résidu des anciens pilonistes, frontistes et fascistes. Nous n'y avons pas assisté, mais on nous affirme que les tendances qui y ont été développées se rapprochent singulièrement de celles qui animent les J. T. à la différence près que les premiers sont plus près de la dictature qu'ils verraient volontiers instaurer chez nous.

De l'« Union nationale » nous n'avons vu que le cortège qui pouvait bien contenir deux centaines de participants, avec drapeaux blancs étoilés, tambours et une pauvre fanfare, le tout suivi d'une vingtaine d'autocars, automobiles et camions vides. Un loustic se demandait s'il n'y avait pas là un rapprochement: le vide des véhicules et le vide des cerveaux les précédant.

\*\*\*

Quel enseignement tirer de cette double manifestation? Tout d'abord que les deux groupes de partisans sont d'accord de voir dans le capitalisme la source de tous les maux dont souffre l'humanité. C'est le capitalisme, ce pelé, ce galeux qu'il faut avant tout abattre par tous les moyens possibles.

Eh! bien, allez-y donc, le moment est propice et nous ne demandons que de vous voir à l'œuvre pour vous applaudir cas échéant.

En deuxième lieu, il serait urgent de renforcer le principe de l'autorité. Il est assez piquant de voir affirmer pareille vérité, face au palais gouvernemental où règne l'anarchie la plus complète!

Tertio, il faut instaurer sans retard le régime corporatiste, seule panacée capable de nous tirer du marasme économique.

Voilà donc un programme clair et net, mais — il y a toujours un « mais » — comment va-t-on trouver les moyens de le réaliser et c'est là malheureusement ce qu'on ne nous a pas dit. C'était pourtant l'essentiel.

Hélas! toute cette vaine phraséologie nous fait penser à la jolie sortie de Favon à l'adresse des six compères qui ont présidé à la création du journal « La Suisse ».

« Que feront-ils à eux tous? Ce que font six moineaux sur un toit: la demi-douzaine! »

## En passant...

### Leurs mobilisations

Notre correspondant de Sion nous écrit:

Il y eut, dans le canton, le « Front valaisan », puis la « section fasciste », enfin l'« Union nationale » et ces étiquettes évoquent tout naturellement un vers qui est fameux sans être bon et que commut Alfred de Musset dans un jour d'indulgence: « Qu'importe le flacon, pourvu qu'on ait l'ivresse! »

Ces excellents compagnons qui font le procès des discours n'ont pas fini de se gargariser de mots et demain, leur groupement changera de nouveau de nom, pour n'avoir pas à s'en faire un...

Il leur manque un chef, et sans le concours des sections de Lausanne et de Genève, il est évident que leur manifestation eût été pitoyable.

La pétarade des moteurs de camions fut plus éloquente que la parole de M. Chapuisat qui protestait, lui aussi, contre le projet rail-route, à grands coups d'arguments-massues.

Mais ce fut son auditoire, hélas! qu'il assomma. M. Charles Desfayes est un sincère et s'il est écœuré du régime avant d'y avoir goûté il ne l'envoie pas dire...

C'est bien dommage, au fond, car il le dit mal.

M. Léopold Rey, le rédacteur du *Courier du Valais* a la voix qui porte haut et loin, mais il ne sait pas éclairer une idée, de prêcher aux vignerons la ristourne passive et les engager, en somme, à ne pas mettre de l'eau dans leurs vins.

Tous ces orateurs auraient voulu nous dégoûter des politiciens, des fonctionnaires, des bureaucrates, des partis, des autorités, et nous ne savons pas s'ils auront atteint leur but.

Mais ce qu'il y a de sûr, c'est qu'ils nous auront surtout dégoûté des phraseurs!

Voilà, n'est-il pas vrai? un bien joli commencement.

Heureusement, il y eut Georges Oltramare, et si l'on peut discuter ses opinions, on n'a pas de peine à convenir qu'il sait les défendre avec intelligence et mordant.

Il eut des mots drôles pour définir la tristesse des choses et il nous fit sourire de nos propres infortunes avec beaucoup d'esprit.

\*\*\*

Pendant ce temps-là, les jeunes travailleurs écoutaient leurs chefs sur la Place de la Planta.

Jacquot qui fut le principal organisateur de la journée; Gaspoz dont l'hommage du drapeau fut beau sans sa sincérité; Henri Berra qui sait galvaniser la jeunesse et lui parler un langage à la fois clair et direct; l'abbé Savoy dont le discours très élevé devra passer au-dessus de bien des intelligences...

Enfin Henri Dorgères. Il faut s'incliner devant le courage et cet honneur en a certainement.

Quand on a fait de la prison pour braver l'iniquité et sauver un malheureux de la ruine, on ne mérite pas de se faire mettre en boîte par les journalistes.

On peut se demander, néanmoins, si le chef des paysans français était bien placé pour brosser en Valais un tableau aussi noir des autorités de son pays:

— Le Palais-Bourbon, voyez-vous..., est plus sale que la plus sale de vos étalles...

Il nous dit cela et bien d'autres choses qui n'étaient guère plus aimables pour sa patrie.

Mais comme il ne nous appartient pas de juger sa doctrine, on reconnaît objectivement qu'il a de l'allant, de la verve et de la fermeté.

Il flétrit la racaille internationale en des mots cinglants: « Ces gens qui nous saluent à poing fermé pour cacher le poil qu'ils ont dans la main! » Et il gaussa de certains politiciens trop préoccupés de cette assiette au beurre où ils mettent « notre beurre dans leur assiette ».

M. Henri Dorgères voudrait que l'on rendit à la famille et aux métiers leur dignité et que l'on boutât le communisme hors des frontières de l'Europe.

Il a été applaudi même par des adversaires qui savent apprécier le talent. M. Henri Dorgères ne fut pas tendre à l'égard

des gens au pouvoir et M. Raymond Evéquo qui devait se sentir chatouillé riait doucement dans la foule...

Entre l'« Union nationale » du Valais et les « Jeunes travailleurs » il n'y a pas de comparaison possible et si le premier groupement nous a semblé inconsistant, le second, au contraire, a témoigné de sa vitalité, de sa force et de sa foi.

Les jeunes travailleurs ont une mystique et un idéal que l'on peut ne point partager, mais eux au moins, ce n'est pas du chapeau qu'ils travaillent!

A. M.

## Sa logique

Dorgères, après avoir critiqué, injurié le régime français, fait le procès du libéralisme et du laïcisme, a déclaré: « Je suis le fils d'une pauvre femme; ma mère étant restée veuve très jeune, j'ai dû faire mes études à l'école laïque, puis j'ai continué grâce à une bourse de l'Etat ».

Et alors!

## Ils défilaient

On a beaucoup remarqué, lors du défilé des jeunes travailleurs, environ 700 participants, le préfet de Sion qui inspectait ses troupes: divisionnaire civil, il se plaça lui aussi à droite de la route et chacun saluait le genre du grand chef, le membre du directoire, et si l'on en croit certains bruits, le candidat au Tribunal fédéral.

## Un succès démocratique

Ainsi donc, et sous réserve des vérifications qui seront opérées aujourd'hui par le Département de l'Intérieur (tous les bulletins seront contrôlés), le peuple valaisan a rejeté et l'initiative des Jeunes conservateurs et le contre-projet du Conseil d'Etat. Le scrutin a été assez peu fréquenté.

L'examen des résultats démontre qu'en Haut-Valais le mouvement des Jeunes conservateurs maintient ses positions. La montagne, et en général le Bas-Valais a voté contre la réduction.

Pour nous le résultat doit être interprété comme un manque de confiance; les électeurs n'ont pas voulu sanctionner une injustice envers la minorité, ni adopter un projet sans savoir exactement quels en seraient les conséquences.

Nous nous félicitons du verdict populaire, splendide démonstration du bon sens des citoyens valaisans.

Il est néanmoins certain qu'il y a dans le pays un fort courant pour réduire le nombre de nos parlementaires.

Le parti libéral-radical maintient son point de vue: la réduction doit être légère, le quorum tel qu'il est prévu dans la loi électorale en préparation doit être réduit et, enfin, on doit prendre pour base de la répartition des sièges la population totale et non la population suisse.

Mr.

	Initiative des Jeunes cons.		Initiative gouvernement.	
	Oui	Non	Oui	Non
Munster	56	31	13	7
Brigue	169	161	34	135
Viège	87	67	43	95
Rarogne	48	62	8	62
Loèche-les-Bains	54	46	9	77
Chalais	24	89	66	47
Chippis	10	80	14	68
Grône	47	39	14	60
Sierre	86	205	85	165
Vissoie	6	25	16	20
Ayent	12	239	12	236
Evolène	24	111	4	130
Héremence	10	212	55	165
Vex	61	55	3	55
Arbaz	36	11	15	26
Bramois	36	28	23	34
Grimisuat	2	66	3	63
Salins	6	71	2	67
Savièse	171	181	72	276
Sion	319	323	254	303
Ardon	46	134	33	147
Chamoson	43	122	61	104
Nendaz	103	145	28	213
Vétroz	34	79	18	96
Bovernier	14	43	15	40
Fully	41	135	71	102
Isérables	38	42	20	42
Leytron	51	103	87	60
Martigny-Bourg	33	98	35	83
Martigny-Croix	20	66	32	49
Martigny-Ville	24	135	37	122
Riddes	9	115	14	105
Saillon	23	47	16	54
Saxon	34	165	26	166
Trient	2	42	26	9
Bourg St-Pierre	11	56	28	38
Liddes	16	72	30	55
Orsières	59	164	80	140
Sembrancher	10	46	28	35
Collonges	5	50	7	48
Doréaz	6	42	9	36
Evionnaz	25	21	11	42
Finhaut	24	29	21	33
St-Maurice	42	127	64	99
Salvan	57	84	47	92
Vernayaz	25	92	34	71
Vérossaz	5	52	44	13
Champéry	46	78	20	100
Collombey-Muraz	51	83	28	88
Monthey	105	295	44	319
Port-Valais	11	77	31	50
St-Gingolph	2	42	11	32
Troistorrens	163	21	14	169
Vionnaz	39	67	41	60
Vouvry	41	89	36	93
Totaux approxim.	5634	6670	3119	6873

RESULTATS PAR DISTRICTS

obtenus jusqu'à lundi soir à 17 heures

	Initiative des Jeunes cons.		Initiative gouvernement.	
	Oui	Non	Oui	Non
Conches	471	254	128	266
Rarogne-oriental	200	52	90	86
Brigue	755	247	124	264
Viège	724	455	390	508
Rarogne-occidental	563	142	169	220
Sion	572	724	376	813
Conthey	361	645	258	731
St-Maurice	192	549	288	450
Militaires	70	46	36	78

nant compte de la plus-value que cette route aura conférée aux forêts bourgeoises,

Le tout sous déduction des revenus des forêts.  
2. De construire un chemin forestier partant de Choëx pour aboutir dans les forêts bourgeoises de Vuargna-Borloz, suivant le tracé fait par les organes forestiers fédéral, cantonal et communal.  
3. De constituer un emprunt consolidé de 360,000 francs garanti par une hypothèque en 1er rang sur les forêts à acquérir.  
Monthey, le 23 octobre 1936.

L'administration.

Importante décision de l'assemblée bourgeoise

Dimanche après-midi l'assemblée des bourgeois de Monthey tenue dans la salle du cinéma Mignon, sous la présidence de M. Edouard Delmonté, président de la Bourgeoisie, après avoir entendu un rapport circonstancié de ce dernier et un exposé détaillé de M. Mce Delacoste, président de la commune de Monthey et ancien président bourgeois, a pris les décisions suivantes à l'unanimité des membres présents :

- 1) de vendre à la commune de Monthey, pour le prix de 540,000 fr., le domaine forestier de la Bourgeoisie ;
- 2) de vendre à la même commune la part de la Bourgeoisie du Château de Monthey pour le prix de 40,000 fr.
- 3) de renoncer désormais à l'administration bourgeoise séparée.

Les participants à l'assemblée ont écouté avec une attention soutenue les rapports qui leur ont été présentés et ils ont montré par leur vote unanime qu'il n'y avait pas d'autre solution à envisager que celle qu'ils ont prises avec une touchante unanimité.

Ce n'est pas sans regrets, certes, qu'ils ont adopté cette attitude mais ils ont prouvé qu'ils comprenaient parfaitement la situation en face de laquelle ils étaient placés.

Monthey bat Urania par 7 buts à 0

Particulièrement en verve dimanche, notre 1re équipe a disposé de l'excellente équipe d'U.G.S. par ce score impressionnant de 7 buts à 0 qui va surprendre notre monde sportif. Après 4 minutes de jeu Germain Donnet avait marqué deux buts imparables. Peu avant la mi-temps Jacquier en ajoutait un 3me sur centre de Forneris.

La reprise n'amène pas de changement et Monthey continue sa pression, marquant encore 4 buts par Forneris, Rithner, Felli et de nouveau G. Donnet.

Ce résultat brutal ne signifie pas que Monthey ait dominé U.G.S. au point de l'écraser ainsi. En effet, l'équipe genevoise fit mieux que de se défendre. Mais elle se heurtait dimanche à une arrière-défense absolument impassable. Barman, Rittener et Byrde ne laissèrent aucune chance aux avant d'Urania. Du côté montheyan, on joua avec cœur et le résultat élogieux en est la preuve. Décidément, l'équipe des bords de la Viège a des ambitions cette année et la façon dont elle vient de s'imposer va attirer l'attention sur elle.

St-Maurice

Société du gaz de la plaine du Rhône

Le résultat net de l'exercice qui a pris fin le 30 juin 1936 s'élève à 76,000 fr. contre 70,000 fr. l'année précédente. La vente du gaz s'étend de Vevey à St-Maurice ainsi qu'à Monthey, Leysin et Villars. L'assemblée générale du 21 crt a décidé de verser 5000 fr. à la réserve, 5000 fr. à un compte d'attente pour travaux d'entretien et de répartir le même dividende, 5 %, que l'année dernière. Le capital action est détenu pour une moitié par la Société Veveysanne du gaz et l'autre moitié par les communes desservies.

Ajoutons que le prix du gaz qui est de 26 centimes le mètre cube ne subira pas de hausse par suite de la dévaluation. J.

Martigny

Martigny-Croix

Un jeune cycliste, Jean Schwyck, de Martigny-Bourg, descendait hier soir, de Sembrancher. Pour une cause inexplicée, il sortit de la route, dans le contour se trouvant après le Pont St-Jean, endroit assez dangereux. Le Dr Brocard aussitôt appelé le fit transporter à l'Hôpital par les soins de l'ambulance du garage Ramony. Le jeune Schwyck s'en tire avec une fracture de la jambe. Cet accident aurait pu être beaucoup plus grave étant donné la hauteur de la chute. Ne pourrait-on pas mettre un mur-parapet à cet endroit pour éviter des accidents futurs ?

Succès martignerain

Nous apprenons que Mlle Yvette Pasquier, fille de M. Pasquier, architecte, vient d'obtenir à l'Académie de Grenoble le brevet supérieur pour l'enseignement. Nos félicitations.

Martigny-Bourg : Election du vice-juge.

Les électeurs de Martigny-Bourg ont procédé hier à l'élection du vice-juge en remplacement de M. E. Pilet, nommé juge à la suite de la mort de M. A. Rausis. M. Antoine Arlettaz a été élu à la quasi unanimité des votants. La participation au scrutin fut d'un peu plus du tiers des électeurs.

L'Etoile a loué « Anna Karenine »

Anna Karenine — Greta Garbo — Tolstoï !  
Un succès sans précédent dans les annales de la cinématographie mondiale. La sortie d'Anna Karenine est prévue prochainement à l'Etoile.  
On va compter les jours !

Au Royal

Il y a maintenant un an que le cinéma Royal a changé de direction. A cette occasion, de nouvelles améliorations ont été apportées dans la salle notamment dans l'éclairage et la décoration. Le public remarquera que M. Darbellay fait tout son possible pour le satisfaire malgré la crise. X...

Confédération

Le Conseil fédéral accepte la totalité de l'emprunt de la défense nationale

Dans sa séance de vendredi après-midi, le Conseil fédéral a décidé d'accepter la totalité de la somme qui fut souscrite pour l'emprunt de la défense nationale. Les quelque 100 millions souscrits en plus du montant initial de 235 millions, constitueront un fonds destiné à couvrir les besoins ultérieurs de la défense nationale.

Le Département des finances et des douanes a été chargé d'établir le projet de la proposition qui

sera présentée à cet effet aux Chambres fédérales.

Suivant les données actuelles les 190,366 souscripteurs de l'emprunt ont souscrit au total francs 332,055,100.

Voici comment se répartissent les souscriptions :

Voici la somme souscrite par chaque canton (en millions de francs) : Zurich 104.49, Berne 37.54, Lucerne 9.34, Uri 0.62, Schyzz 1.71, Obwald 0.55, Nidwald 0.37, Glaris 5.07, Zoug 2.12, Fribourg 2.58, Soleure 8.48, Bâle-Ville 42.78, Bâle-Campagne 4.25, Schaffhouse 5.87, Appenzell (Rhodes-Extérieures) 2.39, Appenzell (Rhodes-Intérieures) 0.24, St-Gall 18.12, Grisons 4.22, Argovie 14.85, Thurgovie 8.75, Tessin 6.02, Vaud 18.11, Valais 1.97, Neuchâtel 5.52, Genève 12.39.

On relève au sujet de ces chiffres officiels que l'établissement des résultats de la souscription par canton est basé sur le lieu de la souscription. L'analyse des résultats basée sur le lieu de résidence des souscripteurs n'a pas encore été faite.

Le pourcentage des souscripteurs par rapport au chiffre de la population donne le classement suivant : Bâle-Ville, Schaffhouse, Glaris, Zurich, Vaud, Zoug, St-Gall, Soleure, Thurgovie, Genève, Berne, Tessin.

Contribution fédérale de crise

Première période

D'après les données recueillies par l'administration fédérale des contributions, le produit de la contribution fédérale de crise s'est élevé pour la première période à 89.43 millions, dont 55.3 millions versés par des personnes physiques, 29 millions par des sociétés par actions, 2.84 millions par des sociétés coopératives et 2.2 millions par d'autres personnes juridiques. En ce qui concerne les personnes physiques, 38.6 millions proviennent de l'imposition du revenu, 1.8 millions de tantièmes et 14.82 millions de l'impôt supplémentaire sur la fortune. D'après le recensement fédéral de 1930, il y avait en Suisse environ 2 millions de personnes exerçant une activité professionnelle ; la contribution fédérale de crise ne touche que 293,000 personnes.

215,000 contribuables ont versé une contribution de crise sur le revenu, 56,500 sur la fortune et le revenu et 20,400 sur la fortune seulement. C'est le deuxième groupe (contribution sur le revenu et la fortune) qui est le plus important, au point de vue fiscal. S'il ne forme pas même le cinquième du nombre des contribuables, il paie en revanche près des 4/5 (42.14 millions) de la contribution totale des personnes physiques.

En ce qui concerne les personnes juridiques, on constate que sur 16,136 sociétés assujetties à l'impôt, 9300 n'indiquent aucun rendement ou un rendement à 1 %. Ce sont les sociétés dont le rendement est de 5 pour cent et plus qui ont versé la quote-part la plus élevée. Les seules sociétés dont le rendement est de 9 % ou plus — elles sont 2013 — ont payé environ 11 millions sous forme de contribution de crise des sociétés par actions.

Comme la contribution de crise frappe avant tout le revenu, et que les fortunes inférieures à 50,000 fr. n'y sont pas assujetties, ce sont les communes urbaines qui ont fourni la presque totalité des recettes de la contribution de crise. Les communes de Zurich, Bâle, Genève et Berne ont versé à elles seules environ 40 millions, — près de la moitié du produit total de la contribution.

Si l'on considère maintenant la quote-part des cantons, on n'enregistrera guère de modifications importantes, comparativement à l'impôt de guerre. Comme précédemment, c'est Bâle-Ville qui vient en tête.

Martigny-Bourg - Soumission

M. Henri REVAZ, vétérinaire, à Martigny-Bourg, met en soumission tous les travaux concernant la construction d'une villa sise à Martigny-Bourg. Soit : maçonnerie, charpente, couverture-ferblanterie, menuiserie, parqueterie, gypserie-peinture, vitrerie, serrurerie, installation sanitaire, chauffage central, électricité.

Les plans et formulaires de soumissions sont à consulter au bureau de l'architecte Léon Mathey, à Martigny-Croix, auquel les offres doivent parvenir pour le samedi 31 octobre, à 12 heures.

Dernières nouvelles

La « journée rexiste » à Bruxelles

Précédé d'un rassemblement, le défilé des anciens combattants et des rexistes belges a débuté hier dimanche à Bruxelles.

A un balcon, M. Léon Degrelle, le chef du mouvement rexiste, prononce une allocution contre le gouvernement. Il est aussitôt arrêté et se laisse emmener dans une camionnette de la police. Une quarantaine d'arrestations ont été opérées, parmi lesquelles quelques lieutenants de M. Degrelle.

Vers 15 heures, place du Grand-Sablon, une bagarre a éclaté entre rexistes et antirexistes et un coup de feu est parti d'un des groupes : un socialiste a été blessé d'une balle au genou et a dû être transporté à l'hôpital. Son agresseur n'est pas connu.

\*\*\*

Le congrès des radicaux français

Le congrès des radicaux-socialistes français s'est terminé dimanche. M. Daladier a donné lecture de la motion transactionnelle qu'il a rédigée d'accord avec MM. Maurice Sarraut, Herriot et Chaumet.

La résolution est votée à l'unanimité. Elle rappelle que la déclaration des droits de l'homme consacre l'inviolabilité de la propriété et que les occupations d'usines, d'ateliers, de fermes et de magasins, constituent une atteinte inadmissible à la liberté ; que l'incessante agitation de la rue est incompatible avec la reprise de l'activité économique. Elle souligne la nécessité d'appliquer plus que jamais l'intégralité de la doctrine radicale qui commande :

1. La sauvegarde de la paix internationale par le maintien des amitiés, le respect des engagements et le pacte de la S. d. N., la vigilance dans l'élimination des causes possibles de conflit européen et l'initiative générale en vue d'atténuer, chez les nations voisines, les horreurs de la guerre civile.
2. Le renforcement de la défense nationale.
3. Le maintien énergique de la souveraineté nationale et celui de l'ordre public. Dans le respect de la légalité, le désarmement et la dissolution de toutes les organisations factieuses, l'application loyale des lois sociales.
4. La solution des conflits sociaux par la conciliation et l'arbitrage obligatoire.
5. Un vigoureux effort vers l'équilibre du budget, garantie de la stabilité monétaire.

Monsieur et Madame Adalbert BACH-MOUTHON, à Sion, et leurs enfants Monique, Jean, Marc, André et Madeleine,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont la douleur de faire part du décès de leur cher petit

Pierre

enlevé à leur tendre affection à l'âge de 7 mois, après une courte maladie.

L'ensevelissement aura lieu à Sion, mardi 27 octobre, à 10 heures.

Cet avis tient lieu de faire part

Encaissements aux meilleures conditions. Adrien DARBELLAY, agent d'affaires, Martigny

LEYTRON, Soumission

M. Joseph GAUDARD, Président de Leytron, met en soumission tous les travaux concernant la construction d'une villa sise à Leytron. Soit maçonnerie, charpente, couverture-ferblanterie, menuiserie, gypserie peinture, vitrerie, serrurerie, installation sanitaire, chauffage central, électricité, linoléums.

Les plans et formulaires de soumissions sont à consulter au bureau de l'architecte Léon Mathey, à Martigny-Croix, auquel les offres doivent parvenir pour le samedi 31 octobre, à 12 heures.

FOURRURES

Le choix le plus varié  
Les fourrures les plus riches  
Les modèles les plus admirés  
Les prix les plus limités

Malgré la hausse formidable sur toutes les fourrures nous maintenons nos anciens prix jusqu'à épuisement du stock qui diminue à vue d'œil

Renards argentés du Canada - Spécialité d'astrakans - breitschwanz, persianers, loutres de mer et d'Hudson, poulains russes, etc.



13, Rue Haldimand

LAUSANNE

Comptable

cherche emploi fixe ou travail de bureau régulier, évent. même à la demi-journée. Adresser offres par écrit sous P 4296 S à Publicitas, Sion.

Anna Karénine

A LONDRES  
Présenté à l'Empire-Théâtre, la plus belle salle de Londres "Anna Karénine" a tenu l'affiche pendant 21 jours

A PARIS, au Cinéma des Champs-Élysées, après 45 jours on affiche encore : tous les soirs "complet"

Un succès inouï  
Prochainement à l'Etoile, de Martigny

OCCASION, A VENDRE un gros potager en bon état. — S'adresser sous 8420 à Orell Füssli-Annonces, Martigny.

# Bégaiements

**Bredouillement, peur de parler**  
 Le 29 octobre 1936 commencera à Sion et Martigny un seul cours spécial, réparti en deux divisions, pour enfants et adultes. Enseignement individuel et à part. Direction du cours: M. F. Melzer, professeur d'orthophonie à Laufenburg. Les intéressés sont priés de demander immédiatement notre prospectus et de plus amples renseignements à la Direction de l'Institut d'orthophonie, à Laufenburg (Argovie).

# CAISSE D'ÉPARGNE

DE LA FÉDÉRATION DES SOCIÉTÉS DE SECOURS MUTUELS DU VALAIS  
 Etablissement fondé en 1871  
 Contrôlé par la Fiduciaire de l'Union de Banques Régionales  
 La Banque ne fait aucun placement en dehors du canton

<b>DÉPÔTS</b>	CARNETS D'ÉPARGNE	3.50 %
	OBLIGATIONS 3 ans	4. — %
	OBLIGATIONS 5 ans	4.25 %

Prêts hypothécaires aux meilleures conditions

Caisse Centrale: **SAXON**

Caissees-correspondantes à: Sierre, Sion, Vex, Nendaz, Ardon, Chamoson, Riddes, Fully, Martigny, Sembrancher, Orsières, Bagnes, Volèges, Vernayaz, Salvan, Collonges, St-Maurice, Monthey, Vouvry.

# LOTÉRIE



en faveur de l'HOPITAL-INFIRMERIE du District de Monthey (Vs)  
 Autorisée par le Conseil d'Etat du Canton du Valais.  
**1er LOT Fr. 200.000.-**  
 autres lots de Fr. 50.000.-, 20.000.-, 10.000.-, 5000.-, etc., tous payables en espèces

Chaque série complète de 10 billets contient au moins UN BILLET GAGNANT  
 Prix de billet fr. 20.-. La série de 10 billets fr. 200.-  
**TIRAGE 15 MARS**  
 prochain, au plus tard.  
**Emission: 50.000 billets seulement**  
 Commandez vos billets au bureau de la loterie de l'Hôpital de Monthey, à Monthey, par versement au compte de chèque postal No 11 c 695, ou contre remboursement. Les expéditions sont assurées de façon discrète, sous pli recommandé et sans frais.  
 Billets en vente également dans de nombreux dépôts

## Favorisez nos produits nationaux

### Utilisez l'Electricité,

notre „houille blanche“ pour  
**CUISSON**  
 EAU CHAUDE  
 CHAUFFAGE  
 Sur demande, Devis et Renseignements gratuits par spécialistes —

VISITEZ NOTRE  
 Exposition à Martigny  
 ouverte  
 jusqu'au 31 OCTOBRE  
 ENTRÉE LIBRE

**LONZA**  
 Forces Motrices Valaisannes  
**Vernayaz**

Qualité d'abord!

Pour vous préserver de toute déception les véritables paquets de chicorée DV portent désormais une bande munie du sceau DV de garantie. Seuls les paquets ainsi habillés sont authentiques et contiennent de la véritable chicorée DV. Veillez en achetant!

## RECORDE L'aspirateur

moderne, de premier rang, puissant, av. garantie. Superbe appareil complet avec accessoires seulement **Fr. 117.-** Demandez prospectus gratuits. Notre représentant sera dans votre région du 26 au 31 octobre pour faire des démonstrations à domicile. Inscrivez-vous au plus vite, par carte ou téléphone, à:  
**ELECTRUM Giovanna fils CLARENS (Vaud)**  
 Tél. 64.022

## A louer à Martigny-Bourg une porcherie et un jardin fruitier

S'adresser à M. W. Hangartner, directeur, Martigny-Ville.

### A LOUER

Maison Florone, R. de la Délèze,

## Appartement

3 pièces, cuisine, chauffage central compris, à conditions modérées. Entrée à convenir.  
 S'adresser à l'Etude de Me Henri Chappaz, à Martigny-Ville.

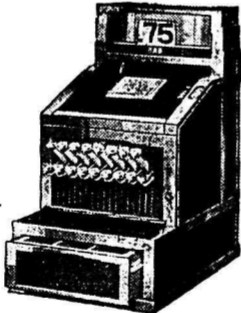
Abonnez-vous au „Confédéré“

Faites analyser vos urines par le

## Laboratoire d'Analyses PHARMACIE MORAND MARTIGNY

## La S. A. des Caissees enregistrees „NATIONAL“

informe MM. les Commerçants et Cafetiers que son AGENT EXCLUSIF pour le Canton du Valais est  
**M. Max Vuille-Anthamatten**  
 14, GALERIES ST-FRANÇOIS. TÉLÉPHONE 29.298  
 à LAUSANNE  
 Vous voudrez bien vous adresser directement à lui, pour tous les renseignements concernant l'achat ou l'échange de votre  
**Caisse enregistreuse**  
 Modèles neufs et d'occasion avec garantie de fabrication  
 Aucun sous-agent ou représentant régional



La qualité retient la clientèle, la publicité l'attire!

## Potages Knorr

haute qualité — bas prix.

Jeunes filles qui rêvent beau mariage,  
 Pensez qu'on devient charmante et saine  
 En mangeant surtout beaucoup de potage,  
 2 assiettes tous les jours de la semaine.



## Enseignement rapide et approfondi de la LANGUE ALLEMANDE

ainsi qu'anglaise, italienne et espagnole, etc.  
 Cours commerciaux, banque et branche hôtelière. Enseignement individuel très sérieux. Diplôme. Demandez prospectus gratuits à  
**Ecole de Commerce Gademann, Zurich.**

# FOURRURES

SES 3/4  
 SES MANTEAUX  
 SES RENARDS ARGENTÉS  
 SES QUALITÉS  
 SON CHOIX

LA MAISON SUISSE DE 1<sup>er</sup> ORDRE

## CANTON LAUSANNE

22, RUE DE BOURG

# L'AMOUR SANS FARD

Delchaume avait été ravi de cette décision, car, si les repas avaient été pris à la ferme du père Chanteloup, assurément que Mlle de Langlé l'eût souvent délaissé pour le château, tourmentée qu'elle était sans cesse par la fragile santé de son grand-père. Mais ici, à Ban-nay, à plus de deux kilomètres de Belleve, au milieu de cette assemblée si différente d'eux-mêmes, Hélène et Tony se trouvaient comme isolés et, pour cette raison, plus rapprochés l'un de l'autre.  
 La jeune fille, qui n'avait pas encore fréquenté le monde et qui connaissait vaguement quelques pas de danse appris jadis par l'institutrice du château, était extasiée et confuse à la fois devant l'incomparable danseur que Tony venait de se révéler. Celui-ci, en effet, avec une aisance, une souplesse, une dextérité extraordinaires, exécutait remarquablement toutes les danses que jouaient, assez bien d'ailleurs, deux violons et une clarinette. Hélène, dans les bras de Tony, était

comme un fétu de paille soulevé par un vent d'été. La jeune fille qui n'avait pu, durant son existence austère, pénétrer dans un seul bal, ne connaissait donc pas ce charme du mouvement rythmé et surtout celui de la musique qui peu à peu vous grise et vous emporte sur les ailes de sa fantaisie.  
 Au bout d'une heure, un grand enivrement s'était emparé de son âme; sa réserve habituelle n'en était certes pas affectée, mais ses regards devenaient plus tendres lorsqu'ils se posaient sur Tony et, quand ce dernier, par des élans dont il n'était pas toujours maître, la pressait parfois un peu fort contre sa poitrine, Hélène sentait courir en elle un tressaillement qui bouleversait tout son cœur.  
 A vrai dire, ces sensations nouvelles ne pouvaient l'étonner puisqu'elle aimait Delchaume, qu'elle l'aimait encore davantage depuis cette longue séparation où elle avait pu à loisir méditer amèrement sur l'indépendance de l'amour qui souffle où il veut et quand il veut. Mais ce qui la surprenait, c'était de se sentir si faible avec elle-même, de ne pas mieux lutter contre cet amour qui envahissait son être comme la mer à marée haute monte à l'assaut des plages et des grèves. Et, plus, hélas! elle connaissait Tony, plus elle se sentait emportée vers lui, moins il lui semblait loin d'elle.  
 Et pourtant, n'était-ce pas une folie d'aimer ce jeune homme dont tout la séparait? Sans doute... mais, ce jour-là, Hélène n'était plus qu'un cœur qui aimait tendrement, une âme qui s'exaltait à la découverte d'une autre âme... Ah! pourquoi ne pouvait-elle pas arrêter l'inévitable fuite du temps. Du moins, puisque l'occasion si favorable se présentait de parler librement à Delchaume de tout ce qui s'était passé par la faute du baron de Villefroide, il fallait donc la saisir au vol.

Comment, d'ailleurs, aurait-elle pu vivre désormais avec ce blâme qu'elle lisait au fond des grands yeux sombres de Tony?  
 C'était le soir, un peu avant l'heure du dîner. Toute la noce était partie se promener, comme c'est la coutume, à travers les rues du village, musique en tête, mais Tony et Hélène étaient restés dans le jardin de l'auberge, assis en tête à tête sous un berceau de jasmins qui embaumaient.  
 Le soir, adouci par une tendre brise, était amolissant et charmeur. Partout, dans les feuillées, les oiseaux gazouillaient et les grillons qui commençaient déjà leur concert nocturne criblaient la paix de la vallée du son de leurs petites voix aiguës et obstinées. Dans un potager voisin, qu'une palissade séparait du jardin de Mme Petitot, une petite fille assise sur la margelle d'un vieux puits moussu chantait à mi-voix une complainte douce et naïve.  
 Il semblait que toutes les choses tissaient autour des deux jeunes gens des fils ténus et serrés qui les emprisonnaient peu à peu dans un enchantement magique et dangereux, où ils oublièrent tout ce qui n'était pas eux-mêmes.  
 D'une voix douce, où vibrait une émotion contenue, Hélène rompit le silence:  
 — Je devine, monsieur Tony, que vous êtes révolté contre l'abandon où, depuis plus d'un mois, semblent avoir laissé les châtelains de Belleve. Après les multiples gentillesse que vous nous avez manifestées et surtout après l'immense service rendu à grand-père, vous avez dû nous accuser d'ingratitude ou de dédain ridicule.  
 « Non, non, continua-t-elle vivement, prévenant une riposte du jeune homme, ne dites rien, ne vous dé-

robez pas à l'explication très amicale que je veux avoir avec vous à ce sujet.  
 « Il faut que vous sachiez que j'ai été contrainte à ne plus vous revoir, à vous fuir même. Grand-père me l'a demandé avec tant de supplication que je ne pouvais ni lui refuser ni lui désobéir. Il a fallu ce mariage de Rosine pour que nous nous retrouvions de cette manière inattendue et tout à fait inespérée.  
 — Je ne sais quel grief M. de Rieux peut avoir contre moi, mademoiselle, mais, pour l'instant, l'estime particulière que vous semblez me témoigner me rend le plus heureux des hommes, car j'ai la faiblesse de vous croire.  
 — Et pourquoi ne me croiriez-vous pas? répondit Hélène doucement. Pensez-vous que je puisse oublier si vite notre franche intimité des mois précédents.  
 — Et pourtant... qui suis-je murmura le jeune homme légèrement railleur, moi, infime particulier qui se noie dans la foule de ceux qui vivent sans prestige.  
 — Oh! monsieur Tony, cette considération rentre si peu en ligne de compte lorsqu'il s'agit des manifestations inconscientes de notre cœur.  
 — Mon Dieu, mademoiselle, me feriez-vous la grâce d'oublier mon humble situation et de me donner malgré et contre tout votre amitié, dit-il avec une expression d'ironie sereine.

(à suivre)

## Routes en béton

Bonne visibilité de nuit!

Tous droits de reproduction interdits aux personnes qui n'ont pas de traité avec la Société des Gens de Lettres de Paris.